

LA DIVERSITE ETHNIQUE EN BIRMANIE : ENTRE OPPRESSION, CONFLIT ARME ET NECESSAIRE PROJET DE CONSTRUCTION NATIONALE

INTRODUCTION	2
I. Une histoire jalonnée de méfiance réciproque et de conflits ouverts	4
II. Offensives militaires et catastrophe humanitaire dans les zones des minorités ethniques	5
III. L'intégration des minorités ethniques au processus politique national, enjeu crucial pour le futur Etat birman.....	7
CONCLUSION.....	9

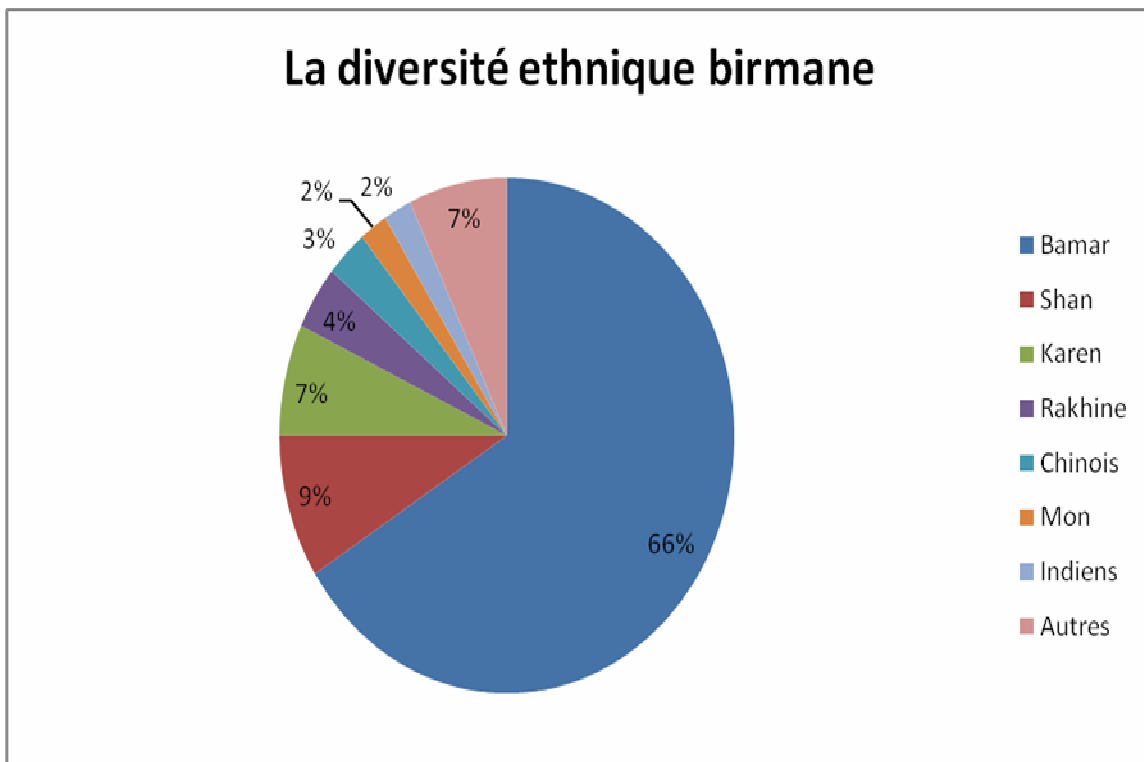


Document d'analyse rédigé par INFO BIRMANIE
Novembre 2008

INTRODUCTION

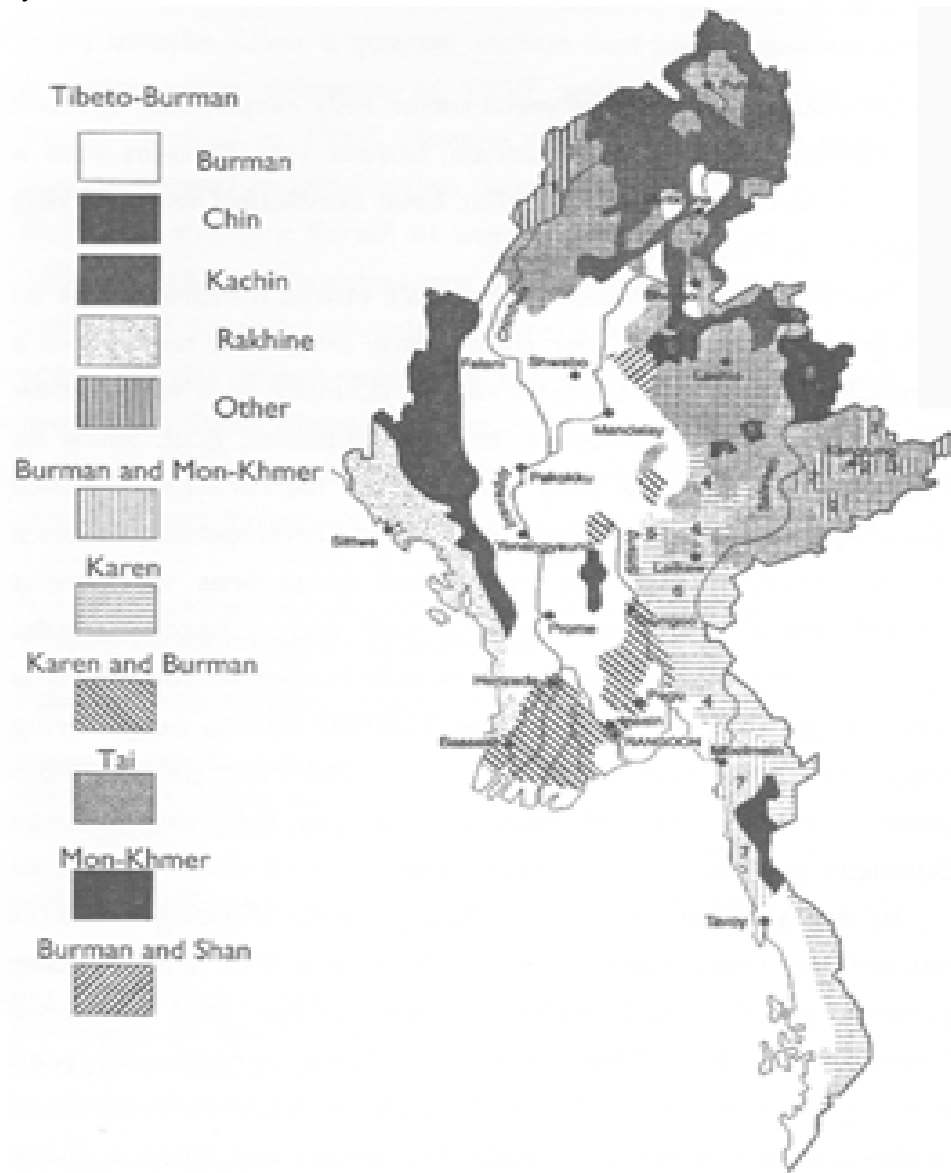
La Birmanie affiche une des plus grandes diversités ethniques au monde. 135 groupes ethniques sont officiellement recensés par le gouvernement, qui totalisent une centaine de langue et de dialectes différents. Bien qu'aucun recensement précis ne soit disponible à ce jour, des évaluations convergentes estiment que les « minorités ethniques » (appellation qui regroupe l'ensemble des groupes n'appartenant pas à l'ethnie majoritaire bamar) représentent aux environs d'un tiers des 52 millions d'habitants que compte le pays.

Outre les Bamars, les Shan, Karen, Karenni, Mon, Kachin, Chin et Rakhine (ou Arakan) constituent les minorités les plus importantes, auxquelles s'ajoutent des Chinois et des Indiens d'immigration plus récente.



Si de nombreuses minorités sont bouddhistes, à l'égal des bamars, certaines d'entre elles sont musulmanes (notamment le long de la frontière avec le Bangladesh, comme les Rohingya), et d'autres, à l'image d'une partie des Karens, se sont converties au christianisme durant la colonisation britannique. Ces clivages religieux constituent des lignes de fracture supplémentaires au regard de la Junte militaire au pouvoir.

En matière de répartition géographique, les Bamars sont concentrés dans la plaine centrale de l'Irrawaddy, tandis que les minorités peuplent essentiellement les « zones frontières » situées à la périphérie du pays, le long des frontières avec la Thaïlande, le Laos, la Chine, l'Inde et le Bangladesh. Ce constat doit toutefois être nuancé, d'importantes migrations internes ayant diversifié la configuration ethnique, en créant par exemple d'importants foyers de minorités dans les agglomérations de Rangoon ou de Mandalay.



La cohabitation entre les multiples groupes ethniques, et singulièrement entre les différentes minorités et l'ethnie majoritaire bamar, a constitué de longue date l'un des enjeux cruciaux de la difficile édification nationale. L'histoire birmane est ainsi jalonné de

méfiance réciproque et de conflits ouverts, entrecoupées de certaines initiatives d'intégration nationale dans un cadre fédéral (partie 1). Cette histoire a tourné ces dernières années à l'avantage de la Junte militaire bamar au pouvoir, générant une situation humanitaire particulièrement dramatique dans les zones peuplées par les minorités ethniques (partie 2). A cet égard, l'attention internationale accordée à la répression de l'opposition démocratique par la Junte ne doit pas occulter l'enjeu de la nécessaire intégration des minorités ethniques au processus politique national. La réussite de cette intégration sera décisive pour la construction d'un Etat birman démocratique et en paix.

I. Une histoire jalonnée de méfiance réciproque et de conflits ouverts

La zone qui constitue aujourd'hui l'espace national birman a longtemps connu des flux migratoires incessants le long de frontières poreuses, qui contribuèrent à alimenter les rivalités entre les différents groupes. Les frontières nationales ne se sont finalement fixées que sous la colonisation britannique.

La séparation politique qui existait déjà de facto dans la cohabitation conflictuelle de différents royaumes fut renforcée par l'administration coloniale. Celle-ci sépara le pays en deux zones de statut différent, la zone dite « ministérielle » concentrant la majorité des Bamars, et les « zones frontières ». Au sein de l'administration coloniale, les minorités ethniques se voyaient favorisées par rapport aux bamars.

Durant la seconde guerre mondiale, les minorités ethniques et les bamars tachèrent chacun de favoriser leur indépendance en scellant des alliances différentes, ce qui accentua les clivages entre eux. Tandis que les nationalistes bamars luttèrent contre l'ancien occupant britannique en s'alliant aux japonais (avant de basculer du côté anglais peu avant la fin de la guerre), les minorités soutenaient l'effort de guerre anglais.

Entre la fin de la guerre en 1945 et l'indépendance du pays en 1948 s'engagèrent des négociations entre les Bamars, emmenés par le général Aung San « héros de l'indépendance », et les représentants des minorités ethniques. Ces tractations débouchèrent sur la signature des accords de Panglong le 12 février 1947, qui garantissaient aux minorités une pleine autonomie administrative dans un cadre fédéral, allant même jusqu'à accorder la possibilité à deux groupes (les Shans et les Karennis) de se retirer de l'Union au bout de dix ans.

Toutefois, le général Aung San fut assassiné la même année, et les accords de Panglong restèrent lettre morte pour le nouveau pouvoir bamar en place, bien que se

prévalant d'une légitimité démocratique. En conséquence, certains groupes, dont les Karens avec la Karen National Union (KNU), entamèrent une guérilla, qui continue pour plusieurs groupes jusqu'à ce jour.

L'instabilité politique et militaire résultant du non-respect des accords des Panglong fut précisément la raison invoquée par les militaires pour justifier leur coup d'Etat de 1962. La Junte, sous le commandement du général Ne Win, placa d'emblée son règne sous le signe d'une domination bamar sans partage : sur le plan militaire, d'abord en intensifiant les opérations de « contre-insurrection » dans les zones peuplées par les minorités ethniques ; sur le plan politique, ensuite, en ne reconnaissant aucune langue, culture et aspirations politiques des minorités dans la constitution de 1974. En conséquence, les principales minorités s'unirent politiquement au sein du Front National Démocratique (National Democratic Front, NDF).

La révolte démocratique de 1988 contribua à changer la donne. A cette occasion, la plupart des groupes ethniques affichèrent leur soutien au mouvement démocratique emmené par la fille du général Aung San, Aung San Su Kyi, futur Prix Nobel de la Paix en 1991. Suite à l'écrasement du mouvement, la Junte modernisa son armée (appuyée dans son effort par des pays comme la Chine ou la Russie) et lança au cours des années 1990 une série d'offensives dans les zones frontières, qui révéla rapidement son écrasante supériorité militaire. Symboliquement, le Quartier Général de la guérilla Karen, Manerplaw, tombait en 1995. En position d'infériorité, de nombreux groupes signaient avec la Junte des accords de cessez-le feu, qui ne prévoyaient aucune disposition politique mais permettaient aux groupes signataires, en échange de leur sujétion, de commercer librement, notamment l'opium. Certaines organisations, quoique fortement affaiblies, refusaient de signer de tels accords. Quoiqu'il en soit, la supériorité de la Junte dans les zones ethniques a provoqué une catastrophe humanitaire pour les populations concernées.

II. Offensives militaires et catastrophe humanitaire dans les zones des minorités ethniques

Dans l'Est de la Birmanie (régions Karen, Karenni et Shan), on estime à 650 000 le nombre de déplacés internes (*Internally-displaced people*, IDPs à l'heure actuelle), essentiellement des Karen, Karenni et Shan, et à un million depuis 1996. Les minorités composent l'écrasante majorité des centaines de milliers de réfugiés massés dans des

camps à la frontière avec la Thaïlande. Mais les minorités de l'Ouest sont également touchées de plein fouet par les déplacements. Les Rohingyas, ethnie musulmane dont les membres sont déniés de droit de citoyenneté par la Junte, composent ainsi la majorité des 250 000 réfugiés au Bangladesh.

Dans le catalogue des horreurs auxquelles sont soumises les minorités, il est possible de distinguer les atteintes les plus directes aux droits les plus élémentaires (destructions des villages et des récoltes, tueries systématiques, usage du viol comme arme de guerre et du déminage humain, travail forcé, etc.) et les politiques visant à empêcher les minorités d'exercer leur citoyenneté sur le moyen et long terme (privation de l'accès aux soins et à l'éducation, destruction culturelle, encouragement au trafic de stupéfiants, etc.)

Les zones de l'Est et celles bordant le Bangladesh à l'Ouest sont les plus touchées, même si aucune n'est épargnée. Plus de 3000 villages ont ainsi été détruits dans l'Est du pays, notamment en zone karen. L'usage du travail forcé est répandu, et le recours au déminage humain est désormais bien documenté.

Plus généralement, l'armée birmane est accusée par l'ensemble des minorités de mener une politique de « birmanisation », par la destruction des cultures des différents groupes. L'usage du viol comme arme de guerre ne serait pas étranger à cette visée. Les minorités non bouddhistes sont à cet égard particulièrement touchées : les destructions d'églises chez les Karens ou de mosquées chez les ethnies musulmanes sont des actions constantes chez l'armée birmane. De même, l'encouragement par le régime de l'installation de colons bamars dans les zones des minorités est bien connu. Ces actes, conjugués à la birmanisation de l'éducation, participent de ce que certains analystes n'hésitent pas à appeler une « guerre d'annihilation culturelle » contre les minorités.

Si la répression est d'abord le fait de l'armée birmane, force est de reconnaître que le régime a connu certains succès dans ses tentatives d'instrumentalisation de certains groupes ethniques contre les autres. Pour ne prendre que deux exemples, une partie des Karens bouddhistes, regroupés au sein de l'armée bouddhiste et démocratique Karen (*Democratic Karen Buddhist Army*, DKBA) a appuyé l'armée dans sa lutte contre la KNU, de même qu'une partie des Mongs emmenés par le « seigneur de la drogue » Khun Sa a été enrôlé du côté de l'armée gouvernementale.

III.L'intégration des minorités ethniques au processus politique national, enjeu crucial pour le futur Etat birman

Les minorités ethniques ont été totalement écartées du processus politique actuel impulsé par la Junte militaire, organisé autour de la « feuille de route » vers la démocratie, et qui passe par la rédaction d'une nouvelle constitution pour le pays.

Bien que disposant formellement de la moitié des sièges à la convention nationale en charge de la rédaction de la nouvelle constitution, aucun espace n'a été laissé pour le dialogue et le compromis. En juin 2004, treize groupes signataires d'accords de cessez-le-feu avec la junte ont vu leur proposition d' « Union fédérale » rejetée sans qu'aucun dialogue n'ait pu être initié avec la Junte.

En examinant le texte final de la constitution, il apparaît clairement que le régime militaire n'a fait aucune concession aux divers groupes ethniques du pays. Désireuses d'un système démocratique fédéral qui prenne en compte les diversités culturelles, linguistiques et religieuses qui composent le pays, les populations issues des minorités s'y sont vues opposer un système politique hyper-centralisé, dirigé par le groupe ethnique dominant.

Dans cette optique, la capacité de l'opposition démocratique et des groupes ethniques à travailler de concert s'avère cruciale, dans la mesure où la Junte a toujours fondé sa légitimité sur la préservation de l'unité nationale face aux forces soi-disant inéluctablement centrifuges des rivalités ethniques. Le défi est accentué par la désorganisation de nombreux groupes, consécutive à des décennies de répression

Sur le plan international, le thème de la fragmentation ethnique a été bien souvent instrumentalisé par des décideurs politiques et des analystes plus soucieux d'exploiter favorablement le statu quo que de mettre le régime sous pression pour impulser une véritable évolution politique. Dans cette optique, les divergences de vues entre groupes ethniques, de même que la présence dans les rangs de l'opposition démocratique d'anciens militaires barmans réputés peu soucieux du sort des minorités, ne sont plus apparues comme la manifestation d'une pluralité de points de vue sur des questions complexes et débattues (et irréductibles aux intérêts de chaque ethnie), mais comme des obstacles obérant gravement *a priori* l'édification d'un régime démocratique en Birmanie.

La perspective doit être résolument renversée : ce qui frappe n'est pas tant l'existence de débats au sein d'un mouvement vaste et pourchassé que la persistance remarquable,

après des décennies de répression militaire, d'un front commun au service d'objectifs partagés derrière un leader incontesté, Aung San Suu Kyi.

En effet, les groupes ethniques ont créé en 2001 le « Conseil des Nationalités Ethniques » (*Ethnic Nationalities Council* -ENC), dont la composition diverse englobe une constellation d'organisations : partis politiques, organisations armées, groupes de femme et organisations de jeunesse. Elle est notamment l'émanation de l'ancien NDF et de la Ligue pour la Démocratie des Minorités Unies (*United Nationalities League for Democracy - Liberated Areas* -UNLD-LA), pendant, pour les minorités ethniques, du parti national d'opposition mené par Aung San Suu Kyi, la Ligue Nationale pour la Démocratie (LND).

L'ENC soutient ainsi le principe d'une transition démocratique par le biais d'un dialogue tripartite avec l'armée et la LND. Aucun de ses membres ne demande plus l'indépendance, mais tous soutiennent la nécessité d'un Etat fédéral. Dans cette perspective, la reconnaissance de la légitimité d'Aung San Suu Kyi, vainqueur des élections de 1990, comme leader national, fait l'unanimité. Le Prix Nobel n'a d'ailleurs pas fait mystère de sa volonté d'édifier un tel système fédéral.

CONCLUSION

En conclusion, il apparaît clairement que l'enjeu de la diversité ethnique birmane et celui de la démocratisation du régime ne sauraient être dissociés : la Junte a systématiquement fait la preuve, depuis le coup d'Etat de 1962, du peu de cas qu'elle accorde aux aspirations politiques et culturelles des minorités, et de sa volonté d'étendre la domination bamar. Son impitoyable répression militaire s'est ainsi abattue en premier lieu sur les zones peuplées par ces minorités, et y a généré une catastrophe humanitaire sans précédent.

Seul un Etat démocratique sera ainsi à même de garantir la reconnaissance de la diversité ethnique birmane. La tâche recèle assurément de nombreux défis, dans le tracé des frontières comme dans la coordination des nombreuses demandes. Pourtant, ce qui frappe n'est pas tant l'ampleur des défis que la remarquable résilience politique des minorités malgré des décennies de répression : derrière la légitimité incontestée accordée à Aung San Suu Kyi pour l'édification du futur Etat national, et au-delà de son hétérogénéité, se profile en effet un mouvement uni dans la revendication d'un cadre fédéral et d'un dialogue tripartite avec l'armée et la LND.

Il n'est jamais inutile de le souligner : la Birmanie, forte d'une opposition démocratique légitimée par les urnes et d'un dialogue permanent entre les groupes ethniques qui la composent, dispose d'atouts que lui envieraient bien des mouvements démocratiques en lutte contre des régimes autoritaires de par le monde.